



Communiqué de presse – Berne, septembre 2020

Davantage de moyens financiers pour l’encouragement des compétences de base en Suisse : une chance pour les personnes en situation d’illettrisme

Le 8 septembre est la Journée internationale de l’alphabétisation. En Suisse, près de 800 000 adultes rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture et de l’écriture, dont 400 000 ont du mal à résoudre un problème de calcul simple. Les nouveaux défis liés à la numérisation s’y ajoutent. La crise du Covid-19 a encore renforcé leur vulnérabilité, particulièrement pour les parents ayant des lacunes en compétences de base qui se sont retrouvés démunis pour apporter un soutien suffisant à leurs enfants avec l’école à distance. À partir de 2021, la Confédération mettra des ressources supplémentaires à la disposition des cantons afin d’encourager les compétences de base. La Fédération suisse Lire et Ecrire a formulé des recommandations en vue du développement de ce domaine de formation.

Dans son message relatif à l’encouragement de la formation, de la recherche et de l’innovation pendant les années 2021-2024 (FRI), le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales d’allouer aux cantons près de 42 millions de francs au lieu de 15 millions jusqu’à présent, soit près du triple. Ces ressources permettront la mise en œuvre de mesures d’acquisition et de maintien des compétences de base destinées aux adultes et constituent une manne bienvenue.

La Fédération suisse Lire et Ecrire s’engage depuis de nombreuses années dans le domaine de l’encouragement des compétences de base (lecture, écriture, calcul, compétences numériques). Elle soutient la Confédération et les cantons dans la mise en œuvre de mesures destinées directement aux personnes qui rencontrent des difficultés dans le domaine des compétences de base. Elle a établi un catalogue de recommandations fondamentales, formulées du point de vue des personnes en situation d’illettrisme, à l’intention des cantons pour la conception de leurs programmes d’encouragement FIT.

- Afin de permettre aux personnes en situation d’illettrisme d’accéder partout en Suisse aux formations qui leur sont nécessaires, il est indispensable d’**étouffer l’offre de cours** en matière de compétences de base proposée par les cantons. L’acquisition des compétences de base prend du temps ; les personnes suivant une formation devraient pouvoir poursuivre cette formation jusqu’à ce qu’elles aient atteint leurs objectifs de formation.
- Les adultes en déficit de compétences de base vivent souvent dans une situation financière précaire. Afin que ce groupe de population puisse suivre des formations, les obstacles financiers doivent être levés et, **dans l’idéal, avoir accès à des cours gratuits, grâce à des subventions.**
- Les personnes ayant des connaissances insuffisantes en lecture, écriture, calcul et dans le domaine du numérique ont besoin d’être encouragées pour commencer une formation. Il s’agit par conséquent de renforcer de manière substantielle les **investissements dans l’acquisition de participant-e-s**. Outre les campagnes étatiques de sensibilisation aux échelons national et cantonal, des ressources suffisantes doivent être accordées aux prestataires de formation pour la mise en place de mesures de sensibilisation destinées à ce groupe cible. Le



réseautage des prestataires doit être encouragé, afin que chaque personne intéressée à suivre une formation trouve l'offre adéquate.

- **L'accompagnement individuel des apprenant-e-s** revêt, lui aussi, une importance capitale. Il commence par un premier conseil, suivi d'évaluations et d'adaptations des objectifs didactiques individuels à intervalles réguliers. Les objectifs didactiques font partie de tout plan de formation visant une intégration durable à long terme. Ces mesures d'accompagnement doivent être financées et soutenues par des instruments adéquats.
- **L'encouragement des compétences de base** est une **mission pluridisciplinaire**. Aussi est-il primordial que les différents acteurs, tels que services sociaux, ORP et services de l'orientation professionnelle, connaissent cette thématique et se constituent en réseau interinstitutionnel, afin qu'il soit possible de définir clairement les compétences et d'élaborer un programme de formation adéquat pour chaque personne intéressée à suivre une formation.
- La **qualité des offres**, tout comme la **formation de base et continue des formateurs/trices**, joue un rôle déterminant dans la conception de cours bénéficiant durablement aux personnes en situation d'illettrisme. Pour garantir cette qualité, des ressources supplémentaires doivent être allouées à la formation ciblée des formateurs/trices dans le domaine des compétences numériques. La qualité des formations peut aussi être améliorée par le biais de salaires adéquats et de conditions de travail plus stables.
- La problématique de lacunes en compétences de base est un **sujet de société à part entière**. Toute mesure de formation doit par conséquent encourager l'intégration sociale, culturelle et politique au même titre que l'intégration professionnelle. Ainsi, l'approche doit se concentrer sur la personne et ses divers besoins.
- **L'inclusion numérique** doit être garantie pour tous les groupes de population. Toute personne doit avoir la capacité d'acquérir les compétences numériques de base dont elle a besoin. Pour ce faire, il est indispensable d'investir aussi dans les infrastructures de formation numérique ainsi que dans la formation continue et l'accompagnement des formateurs/trices dans ce domaine. En même temps, dans le contexte de la cyberadministration, il faudra proposer des services d'assistance personnelle et des accès alternatifs aux services administratifs.
- L'utilisation d'un **langage simplifié, facile à comprendre**, profite à tout le monde et devrait être une évidence dans les services administratifs. Toutes les informations destinées à la population devraient être vérifiées du point de vue du langage simplifié et adaptées en conséquence.

Le contexte actuel est très prometteur et porteur d'opportunités à saisir. Si les cantons consacrent les moyens financiers supplémentaires qui leur sont alloués à la mise en œuvre des mesures concrètes dans le domaine des compétences de base, l'intégration sociale des personnes en situation d'illettrisme pourra être sensiblement et durablement améliorée.

Pour toute question ou demande d'interview de personnes en situation d'illettrisme ou de Samuel Bendahan, président de la Fédération suisse Lire et Ecrire, veuillez vous adresser à Tonja Bollinger.



Schweizer Dachverband Lesen und Schreiben
Fédération suisse Lire et Ecrire
Federazione svizzera Leggere e Scrivere

Christian Maag
Secrétaire général
Fédération suisse Lire et Ecrire

Contact pour les médias :

Fédération suisse Lire et Ecrire
Tonja Bollinger
Tél. : 031 508 36 18
Mobile : 078 621 38 15
tonja.bollinger@lesen-schreiben-schweiz.ch

Dans le contexte de la Journée mondiale de l'alphabétisation 2020, la Fédération suisse Lire et Ecrire et la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) lancent ensemble la campagne de sensibilisation nationale « Simplement mieux ! ». Cette campagne cofinancée par de nombreux cantons a pour but de sensibiliser l'opinion publique et de motiver les personnes en situation d'illettrisme à participer à une formation dans le domaine des compétences de base. Les personnes intéressées peuvent visiter le site www.simplement-mieux.ch pour consulter l'offre de cours dans leur région ou appeler la hotline gratuite au 0800 47 47 47 pour bénéficier de conseils et de renseignements personnalisés.



À propos de la Fédération suisse Lire et Ecrire

La Fédération suisse Lire et Ecrire est l'organisation faitière nationale dans le domaine des compétences de base. Elle regroupe les organisations des régions linguistiques de Suisse actives dans le domaine des compétences de base depuis de nombreuses années dans pratiquement tous les cantons, où elles proposent des activités de formation et de sensibilisation ainsi que des offres de formation. Forte d'une longue expérience, la Fédération suisse Lire et Ecrire s'engage en faveur des personnes en situation d'illettrisme en œuvrant dans les domaines de la sensibilisation, du conseil, de la politique, du réseautage ainsi que de la formation de base et continue des formateurs/trices. Plus d'informations : www.lire-ecrire-suisse.ch